

## Pour le contrôle sur les flux de capitaux

**CRISE DU FRANC.** La Suisse doit introduire un contrôle sur les flux de capitaux, si elle veut protéger son économie d'une forte appréciation du franc. «Cela ne doit pas être un tabou», selon le banquier Leonhard Fischer, ex-directeur de l'assureur Winthertur.

Imposer un tel contrôle serait même la seule solution pour empêcher une nouvelle distorsion des marchés, en cas d'aggravation de la crise. «Je ne vois pas d'autre chemin», avertit celui qui dirige aujourd'hui la banque BHF Kleinwort Benson à Bruxelles, dans un entretien au dominical *Schweiz am Sonntag*.

«Nous nous trouvons aujourd'hui en terrain inconnu». Dans un contexte économique tendu, après la fin du cours plancher de l'euro et la forte appréciation de la devise helvétique qui a suivi, «nous ne pouvons pas nous imposer d'interdits». Et ces contrôles étaient encore la norme il y a 40 ans, rappelle l'Allemand âgé de 52 ans. – (ats)

# Le développement par des pôles de compétitivité mieux ciblés

**CCI FRANCE-SUISSE.** L'une des principales structures de promotion économique «Only Lyon» était de passage à Genève.

MARJORIE THÉRY

La Suisse est devenue le quatrième pays investisseur en France. Pour les entreprises, les raisons de s'installer en France sont variées, une des premières étant souvent l'accès au marché de la deuxième économie européenne, et la cinquième mondiale. Ces derniers mois le taux de change favorable de l'euro face au franc renforce encore cet attrait.

Lors d'une précédente présentation, la chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) et la CCI France Suisse avaient organisé un débat sur le thème «Comment bien travailler avec la France?», en traitant notamment des aspects culturels, qui freinent parfois le développement d'entreprises suisses de l'autre côté de la frontière (*L'Agefi du 10 avril*). La semaine dernière, le même thème était abordé sous

un angle plus économique et juridique. Jacques Jeanmerat, président de la CCIG, a rappelé les relations de longues dates qui lient les deux pays, tout en signalant tout de même avec un trait d'humour que la France cultive parfois le protectionnisme avec beaucoup de zèle dans certaines pratiques administratives. Il a pris l'exemple de viticulteurs genevois qui avaient mandaté un groupe d'étudiants pour réaliser une étude de marché à l'exportation en France. Résultats: sur 14 douanes, 12 avaient des procédures différentes... Alors que dans les 14 douanes suisses la procédure était identique. Mais certains clichés sur la France ne se vérifient pas pour autant: le nombre de création d'entreprises y est notamment très élevé, et la procédure de création s'est passablement simplifiée. Plusieurs membres de la CCI France Suisse ont donné différentes présentations

pendant la journée. Rappelons qu'à la différence des chambres de commerce françaises, la CCI France Suisse est un club d'affaires qui a plus de 100 ans, ne dépend pas de fonds publics, et vise à favoriser relations commerciales entre les deux pays en fournissant des conseils et services. Concrètement, en termes de prospection, les 70 pôles de compétitivité français sont par exemple une bonne source d'information et de réseautage pour entrer sur le marché français. Même si la législation française est parfois complexe, le marché français semble pourtant plus simple à pénétrer par rapport aux marchés germaniques par exemple, où la relation client-fournisseur et la fidélité à long terme sont plus fortes. Créer une entreprise relève aussi de simples déclarations administratives, avec différentes structures juridiques, plus ou moins comparables à la Suisse

(Sarl, SA etc). Le cas de la SAS (société par actions simplifiées) a été cité comme une des structures les plus souples et pragmatiques. Au-delà des aspects réglementaires et nationaux, la structure de promotion économique de la région lyonnaise «Only Lyon» était présente et est très active avec plusieurs clusters et pôles technologiques présent dans son giron. Rhône Alpes compte déjà 16.000 employés d'entreprises suisses, et la Suisse est le 7e client et 7e fournisseur de cette région, avec un excédent commercial en faveur de la Suisse. ■

LA RÉGION RHÔNE-ALPES  
COMpte DÉJÀ PLUS  
DE 16.000 EMPLOYÉS  
D'ENTREPRISES SUISSES.  
INVESTISSEMENTS  
EN HAUSSE.

l'assurance et les activités de services financiers ont aussi bien progressé (chacun 1,3%). Au bas de l'échelle, avec une évolution quasi nulle, voire négative, se trouvent les branches de la santé, hébergement médico-social et action sociale (+0,1%), ainsi que le transport et l'entreposage (-0,7%). – (ats)

## PRIX DE L'ÉTHIQUE: candidatures ouvertes jusqu'au 15 juin

La 11<sup>e</sup> édition du Prix Suisse de l'Éthique est lancée. Le délai pour le dépôt des candidatures court jusqu'au 15 juin 2015. Le Prix est organisé par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud à Yverdon-les-Bains (HEIG-VD). Il est décerné par un jury indépendant présidé par Pierre Epars, de BG Ingénieurs Conseils. La conseillère d'Etat vaudoise Anne-Catherine Lyon en est la présidente d'honneur. Pour les étudiants, il s'agit d'un exercice pratique en grandeur nature. Il a pour but de distinguer et mettre en valeur des entreprises et organisations qui agissent dans le domaine du développement durable ou de la responsabilité sociale de l'entreprise. Détails sur [www.prixethique.ch](http://www.prixethique.ch).